



Etat de l'opinion 2012 en Charente-Maritime

Document de synthèse

BVA a réalisé cette étude par téléphone, du 8 au 12 octobre 2012, auprès d'un échantillon de 512 habitants de la Charente-Maritime. La représentativité de cet échantillon a été assurée par la méthode des quotas, appliquée aux variables suivantes : sexe, âge et profession.

I. Un département toujours très apprécié

Les habitants restent très satisfaits de vivre en Charente-Maritime et sont très optimistes pour l'avenir de leur département.

A) Toujours une forte satisfaction de vivre ici...

94% des habitants sont satisfaits de vivre dans le département de la Charente-Maritime. C'est certes une très légère baisse de 2 points par rapport à 2010 et 2011, mais il s'agit toujours d'un excellent score, identique à celui de 2009 et toujours supérieur de 8 points à notre standard.

B) ...malgré une légère baisse du sentiment d'amélioration par rapport au passé, le très fort optimisme par rapport à l'avenir perdure

Dans un contexte de crise économique, le sentiment de dégradation de la situation dans le département reste quasiment stable (30%, +1), le sentiment d'amélioration recule, lui, de 4 points (47%, contre 51% en 2011). Sans doute, la crise explique t'elle en grande partie ce nouveau recul.

Cependant, 73% des habitants continuent d'être optimistes pour l'avenir de leur département, soit quasiment le même score que l'an dernier (74%) et 13 points de plus que notre standard.

II. Un Conseil général toujours très populaire

La satisfaction à l'égard du Conseil général reste très forte. Logiquement, les habitants continuent donc de souhaiter voir poursuivie l'action menée par leur Conseil général.

A) Toujours une forte satisfaction globale

79% des habitants sont satisfaits du travail accompli par le Conseil général, soit un score quasiment stable par rapport aux années précédentes et un score toujours supérieur de 9 points par rapport à notre standard.

B) La notoriété du Président en hausse

39% des habitants citent le nom de Dominique Bussereau lorsqu'on leur demande le nom du Président du Conseil général, soit une hausse de 6 points par rapport à 2011 et 14 points de plus que notre standard .

C) Toujours une forte satisfaction par domaines

Dans le détail, 6 types de domaines peuvent toutefois être distingués, selon leur taux de satisfaction:

- Les domaines suscitant plus de 80% de satisfaction
- Les domaines suscitant de 66 à 74% de satisfaction
- Les domaines suscitant de 56 à 62% de satisfaction
- Les domaines suscitant de 50 à 54% de satisfaction
- Les domaines suscitant de 44 à 45% de satisfaction
- Les domaines suscitant moins de 30% de satisfaction

1) Les domaines suscitant plus de 80% de satisfaction

- **Le tourisme** : 92% de satisfaction (2 points de plus qu'en 2010 et 2011 et 9 points de plus que notre standard)
- **La protection du patrimoine** : 83% de satisfaction, à peu près le même score que l'an dernier.
- **La culture et les loisirs** : 80% de satisfaction (à peu près le même score que l'an dernier, mais 3 points de plus qu'en 2010 et 2009 et, surtout, 5 points de plus que notre standard).
- **Le sport** : 80% de satisfaction (2 points de plus qu'en 2011 et même **6 points de plus qu'en 2010**).

2) Les domaines suscitant de 66 à 74% de satisfaction

- **Les ports maritimes** : 74% de satisfaction (3 points de moins qu'en 2011, mais le même score qu'en 2010 et 7 points de plus qu'en 2009)

- **La protection de l'environnement** : 72% de satisfaction (à peu près le même score que les années précédentes)
 - **Les collègues** : 69% de satisfaction (soit un taux de satisfaction en hausse de 2 points cette année, après avoir déjà augmenté de 3 points l'an dernier, ce qui lui permet de retrouver son niveau de 2009).
 - **La sécurité des habitants** : 67% de satisfaction (+4 points par rapport à 2011 et +3 points par rapport à 2010).
 - **Les transports en commun** : 66% de satisfaction (à peu près le même score qu'en 2011, mais 3 points de plus qu'en 2010 et **6 points de plus qu'en 2009**)
- 3) Les domaines suscitant de 56 à 62% de satisfaction
- **La santé** : 62% de satisfaction (2 points de moins qu'en 2011, mais le même score qu'en 2010 et toujours 2 points de plus qu'en 2009).
 - **La petite enfance** : 62% de satisfaction (2 points de plus que les années précédentes)
 - **La circulation** : 62% de satisfaction, soit **une forte hausse de 8 points en 1 an et de 10 points en 2 ans**
 - **La modernisation du réseau ferroviaire** : 61% de satisfaction, soit **une hausse de 5 points en 1 an, de 7 points en 2 ans et de 8 points en 3 ans**
 - **La mise en place d'un réseau internet haut débit dans le département** : 60% de satisfaction (3 points de moins qu'il y a 1 an, mais toujours 2 points de plus qu'il y a 2 ans)
 - **La protection du littoral et des estuaires après le passage de la tempête Xynthia** : 60% de satisfaction (**+ 5 points en 1 an**).
 - **La situation des personnes âgées** : 59% de satisfaction (**+5 points en 1 an** et 2 et 3 points de plus qu'en 2010 et 2009).
 - **La formation** : 56% de satisfaction (4 points de plus qu'en 2011, mais à peu près le même score qu'en 2010 et 2009).
 - **Les routes** : 56% de satisfaction (soit le même score qu'il y a 1 et 2 ans, mais toujours 10 points de moins qu'en 2009)
 - **Les énergies renouvelables** : 54% de satisfaction, soit à peu près le même score que ces dernières années.
- 4) Les domaines suscitant de 50 à 52% de satisfaction
- **L'agriculture** : 52% de satisfaction, soit 1 point de plus que l'an dernier, mais surtout **5 points de plus qu'il y a 2 ans et 6 points de plus qu'il y a 3 ans**
 - **Les aéroports** : 51% de satisfaction, soit **5 points de plus qu'en 2011 et 2010**.

- **La proximité du Conseil général, sa capacité d'écoute** : 51% de satisfaction, soit à peu près le même score que les autres années
- **L'aide aux communes rurales** : 50% de satisfaction, soit à peu près le même score que l'an dernier, mais 4 points de plus qu'en 2010 et 5 points de plus qu'en 2009.
- **L'action en faveur des jeunes** : 50% de satisfaction, soit 2 et 3 points de plus qu'en 2011 et 2010.

5) Les domaines suscitant de 44 à 45% de satisfaction

- **Le développement économique** : 45% de satisfaction, soit à peu près le même score que les années précédentes.
- **Le RSA / le RMI** : 44% de satisfaction, soit toujours 8 points de moins qu'en 2009, mais 3 points de plus qu'en 2010 et 2011.

6) Les domaines suscitant moins de 30% de satisfaction

- **L'emploi** ne suscite toujours que 28% de satisfaction (soit toutefois 4 points de plus que l'an dernier), ce qui ne surprendra pas, dans le contexte de crise actuel.

Au final , les **évolutions de satisfaction** concernent essentiellement :

- La circulation (62%, +8)
- Les aéroports (51%, +5)
- La protection du littoral et des estuaires après le passage de la tempête Xynthia (60%, + 5).
- La situation des personnes âgées (59%, +5)
- La modernisation du réseau ferroviaire (61%, +5)
- La sécurité des habitants (67%, +4)

D) Toujours un fort sentiment d'écoute

Autre signe de la toujours grande popularité du Conseil général, les Charentais-Maritime sont 53% à l'estimer « à l'écoute des gens comme eux », soit à peu près le même score que ces dernières années (2 points de moins qu'en 2011, mais 1 point de plus qu'en 2010 et 3 points de plus qu'en 2009) mais surtout **14 points de plus que notre standard**).

E) Des mesures faisant toujours la quasi unanimité

Les 8 mesures testées suscitent toutes entre 90 et 97% d'approbation, exceptées « les aides du Conseil général aux ostréiculteurs », approuvées tout de même par 82% des habitants.

F) Toujours une très forte volonté de voir poursuivie l'action du Conseil général

Plus encore que les années précédentes, les habitants préfèrent voir poursuivie l'action menée par leur Conseil général (69%, soit encore 5 points de plus qu'il y a 1 an et 10 points de plus que notre standard), plutôt que de la voir changer en profondeur (23%, en forte baisse de 7 points en 1 an).

III. Une popularité pouvant encore être consolidée

A) Des mesures toutes populaires, mais plus ou moins connues

Si toutes les mesures testées font quasiment l'unanimité (de 82% à 97% d'approbation), elles sont plus ou moins connues. Peuvent être distinguées :

- Les mesures connues par au moins 60% des habitants (1)
- Celles connues par 38 à 47% des habitants (2)
- Celles connues par 26 à 28% des habitants (3)

1) Les mesures connues par plus de 60% des habitants :

- **L'action du Conseil général pour la protection du littoral** : 73% des habitants en ont entendu parler.
- **La mise en place dans tout le département du réseau internet haut débit** : 60% des habitants en ont entendu parler et plus souvent ceux habitant les communes rurales (66%).

2) Les mesures connues par 38 à 47% des habitants

- **Les aides aux personnes âgées**, elles sont connues de 47% des habitants (stable par rapport à l'an dernier) et de 60% des 65 ans et plus.
- **Les aides du Conseil général pour le développement économique et l'emploi** : elles sont connues de 47% des habitants, soit une notoriété **en forte hausse de 6 points en 1 an**.
- **Les aides du Conseil général aux ostréiculteurs** : elles sont connues de 44% des habitants, soit 4 points de moins que l'an dernier.
- **L'aide aux communes rurales accordée par le Conseil général** : 38% des habitants en ont entendu parler (+2 points) et 44% de ceux vivant précisément dans une commune rurale.

3) Les mesures connues par 26% des habitants

- **La participation du Conseil général au financement des pompiers du département** : Cette participation reste très peu connue. Seulement 26% des habitants en ont entendu parler (score quasi identique à celui observé l'an dernier)
- **L'existence sur tout le territoire de 7 bureaux d'accueil** : seulement 26% des habitants en ont entendu parler.

B) Des priorités partagées

Comme l'an dernier, peuvent être distingués :

- Les projets jugés prioritaires par 42 à 48% des habitants (1)
- Les projets jugés prioritaires par 27 à 34% des habitants (2)

Les projets jugés prioritaires par 42 à 48% des habitants ☺

- **La modernisation des transports publics** : elle est jugée prioritaire par 48% des habitants (soit une baisse de 4 point en 1 an et de 6 points en 2 ans)
- **Le versement par le Conseil général d'une aide financière aux jeunes, sous condition de ressource, pour les aider à financer leur permis de conduire** : 42% des habitants jugent cette mesure prioritaire (soit **4 points de plus que l'an dernier**)

1) Les projets jugés prioritaires par 27 à 34% des habitants :

- **L'aide du Conseil général au développement de l'agriculture biologique** : 34% des habitants la jugent prioritaire, soit **7 points de plus que l'an dernier** et 3 points de plus qu'il y a 2 ans.
- **L'installation à Clérac d'une base de chantier** : 27% des habitants jugent cette mesure prioritaire (-3 points par rapport à l'an dernier et -2 points par rapport à il y a 2 ans)

C) En faisant davantage connaître son action dans certains domaines sensibles

- L'agriculture (52%, malgré une hausse de 5 points par rapport à 2010)
- Les aéroports (51%, malgré une hausse de 5 points par rapport à l'an dernier)
- La proximité du Conseil général, sa capacité d'écoute (51%)
- L'aide aux communes rurales (50%), malgré une hausse de 5 points par rapport à 2009)
- L'action en faveur des jeunes (50%)
- Le développement économique (45%)
- L'emploi (28%)

V. Zoom sur l'action du Conseil général en Chine

Cette action est encore peu connue mais elle est jugée « importante » ou « prioritaire » par la moitié des habitants.

A) Une action encore peu connue

Seulement 10% des habitants ont déjà entendu parler « précisément » des actions menées par le Conseil général en Chine. 22% en ont entendu parler « vaguement ». Au total, c'est donc 32% des habitants qui en ont entendu parler.

B) Une action jugée importante ou prioritaire par la moitié des habitants

Ces actions apparaissant aux habitants plus lointaines, à la fois géographiquement et temporellement, mais les habitants sont tout de même, au total, 47% à juger les actions du Conseil général en Chine « prioritaires ou importantes ». Plus encourageant encore, ceux ayant déjà entendu parler de ces actions, sont 61% à les juger prioritaires ou importantes.

VI. Zoom sur la communication du Conseil général

La communication du Conseil général apparaît satisfaisante, dans la mesure où le sentiment d'information sur les projets du Conseil général y est en hausse, en grande partie grâce au magazine du Conseil général.

A) Un sentiment d'information en hausse...

51% des habitants s'estiment bien informés des projets du Conseil général, soit 3 points de plus qu'il y a 3 ans.

B) en grande partie grâce au magazine du Conseil général

Ce magazine est plus souvent reçu et lu qu'en 2009 et il est considéré par les habitants comme le meilleur moyen pour s'informer sur la vie du département.

1) Un magazine plus souvent reçu et plus souvent lu qu'il y a 3 ans

81% des habitants reçoivent le magazine du Conseil général, soit 5 points de plus qu'en 2009.

79% des habitants le lisent. 71% (soit 5 points de plus qu'en 2009) le lisent au moins « régulièrement » (48%) ou « de temps en temps » (23%).

2) Le meilleur moyen pour s'informer sur la vie du département

73% des habitants citent ce magazine comme étant celui les informant le mieux sur la vie dans le département, soit 3 points de plus qu'en 2009.

Sont ensuite cités par 58 à 60% des habitants :

- **La presse régionale**, citée par 60% des habitants (score stable par rapport à 2009).
- **France 3 Poitou-Charentes**, citée par 58% des habitants, en baisse de 5 points par rapport à il y a 3 ans.

Enfin, **les radios locales** sont citées par 41% des habitants, soit à peu près le même score qu'en 2009 (43%).

Conclusions :

Dans un contexte de crise économique et sociale aigüe, la Charente-Maritime reste un département très apprécié de ses habitants, qui demeurent de plus très optimistes pour l'avenir de leur département.

Les actions du Conseil général restent très populaires, en particulier en matière de tourisme, de protection du patrimoine, de culture, de loisirs et de sport, et on notera en particulier l'excellente progression de certains domaines tels que la circulation, les aéroports, la protection du littoral, la situation des personnes âgées, la modernisation de réseau ferroviaire et la sécurité des habitants.

En revanche, un effort est clairement demandé en matière de développement économique, d'emploi et au regard du RSA /RMI.
Cette demande s'explique clairement dans le contexte de crise actuelle.

Derniers enseignements, le fort sentiment d'écoute qui se confirme, ainsi que celui d'être de mieux en mieux informé, de même que l'adhésion aux opérations d'ouverture vers la Chine, même si elles restent peu connues.